

## Procès-verbal

Assemblée générale de l'École Le Tremplin  
dûment convoquée et tenue de façon virtuelle  
ce 8 septembre 2021, à dix-neuf heures.

À l'occasion de l'assemblée générale de l'année scolaire 2021-2022, 14 personnes sont présentes.

### 1. Mot de bienvenue et ouverture de l'assemblée

Monsieur Goulet souhaite la bienvenue à tous les parents.

### 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

1. Mot de bienvenue
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Désignation d'une secrétaire d'assemblée
4. Lecture et adoption du procès-verbal du 9 septembre 2020
5. Rapport annuel 2020-2021
6. Comité consultatif EHDAA
7. Portrait du Tremplin
8. Explication sur la composition et les fonctions du conseil d'établissement et comité de parents
  - Du conseil d'établissement
  - Du comité de parents
9. Élection du conseil d'établissement et du comité de parents
  - Nomination d'un président d'élection
  - Nomination d'un(e) secrétaire
  - Procédure de mise en candidature
  - Élection des parents au conseil d'établissement
  - Élection du représentant et du substitut au comité de parents
10. Questions de l'assemblée
11. Levée de l'assemblée

CONSIDÉRANT que Monsieur le Directeur a élaboré un projet d'ordre du jour pour l'assemblée générale du 8 septembre 2021;

CONSIDÉRANT que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué aux parents des élèves de l'école Le Tremplin;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Marie-Ève Martel et approuvé par Valérie Delisle que l'ordre du jour soit adopté.

### 3. Désignation d'un(e) secrétaire de l'assemblée

Il est proposé par Pierre Goulet que Marie-Ève Alarie agisse à titre de secrétaire conjointement avec l'enregistrement de la réunion.

#### 4. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 9 septembre 2020

CONSIDÉRANT que conformément à l'article 69 de la Loi sur l'instruction publique (LIP), les membres du conseil n'ont pas reçu une copie du procès-verbal de l'assemblée générale du 9 septembre 2020 plus de six (6) heures avant la tenue de la présente séance;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Valérie Tremblay, appuyée par Maité Gouveia il est résolu à l'unanimité;

DE DEMANDER, à la secrétaire de procéder à la lecture du procès-verbal de l'assemblée générale du 9 septembre 2020;

D'ADOPTER, le procès-verbal de l'assemblée générale du conseil d'établissement de l'École Le Tremplin.

#### 5. Rapport annuel 2020-2021

Valérie Tremblay explique qu'il y a eu plusieurs travaux qui ont été terminés, Nous avons passé de 2 à 4 classes pour les 6<sup>e</sup> années. Nous devons avoir une classe flexible pour le groupe eXplore qui ne fût pas aussi flexible que souhaité en raison du prolongement des travaux dans cette classe. Valérie Tremblay note que la Commission scolaire Chemin-du-Roy a changé pour le Centre de services scolaire Chemin-du-Roy. De plus, plusieurs formations obligatoires ont été implantées pour les membres du conseil d'établissement, ce qui a été très apprécié. Nous avons eu quelques activités dans l'école selon les mesures sanitaires en place. Par contre, l'animation durant les diners et les pauses était très présente grâce à Anick.

#### 6. Comité consultatif EHDAA

Pierre Goulet explique l'importance de ce comité et invite les parents à s'impliquer.

#### 7. Portrait du Tremplin

Pierre Goulet explique la nouvelle tâche de Chantal Mongrain en tant que direction adjointe sur 3 jours. De plus, il souhaite la bienvenue à Mélanie Tschanz qui occupe cette année le chapeau d'aide à la direction en plus de sa tâche d'enseignante. Il énumère les différents dossiers des directions et le mandat de Mélanie Tschanz. Il résume bien notre mission, notre vision ainsi que nos choix prioritaires. Nous sommes une école très humaine et très familiale qui a le souci de respecter nos valeurs, qui sont la fierté, l'engagement et la réussite. Pierre Goulet mentionne que plusieurs membres du personnel sont d'anciens élèves ou du personnel qui sont ici depuis plus de 20 ans.

- Projet éducatif

Ce projet éducatif est effectif jusqu'à la fin de cette année scolaire.

Pierre Goulet nous fait part de l'organisation scolaire pour cette année, Il mentionne les différences pour chacun des niveaux et explique la rétention qui s'améliore avec les années.

La Covid n'est pas encore derrière nous, mais nous avons beaucoup d'assouplissement cette année.

#### 8. Explication sur la composition et les fonctions :

##### 8.a Du conseil d'établissement

Présentation par monsieur Goulet de la formation du conseil d'établissement et des différents représentants. Il doit y avoir un minimum de 5 réunions par année scolaire. Nous avons décidé que nous ferons 6 rencontres afin que celles-ci ne soient pas trop chargées. On y traite de différents sujets définis par la loi sur l'instruction publique (l.i.p.). Différents exemples de sujets sont présentés.

### **8.b Du comité de parents**

Présentation de ce qu'est le comité de parents et des fonctions que la personne choisie aura au sein du comité de parents du Centre de services scolaire Chemin-du-Roy.

## **9. Élections au conseil d'établissement et au comité parents :**

Il y a 2 postes en élection pour un mandat de 2 ans à combler

### **9.a Nomination d'un président d'élection**

Madame Julie Marceau propose monsieur Pierre Goulet à titre de présidente d'élection.

### **9.b Nomination d'un secrétaire d'élection**

Madame Valérie Tremblay propose madame Marie-Ève Alarie comme secrétaire d'élection conjointement avec l'enregistrement de la réunion.

### **9.c Scrutateurs d'élection**

Madame Mélanie Tschanz et monsieur Pierre Goulet ont été désignés pour être scrutateurs.

### **9.d Procédure de mise en candidature**

Deux postes en élection pour une durée de deux ans.

M. Goulet invite les parents présents à proposer des personnes pour combler les postes les vacants :

Julie Marceau et Valérie Tremblay (parents sortants)

- Julie Marceau propose Valérie Tremblay, ce qui est accepté
- Marie-Josée Magny propose Julie Marceau, ce qui est refusé
- Valérie Delisle se propose, ce qui est accepté
- Valérie Tremblay propose Jean-François Houde, ce qui est refusé

Deux parents acceptent de s'impliquer au sein du Conseil d'établissement alors que deux ont refusé. Nous n'aurons donc pas besoin de procéder à un vote.

### **9.e Élection des parents substitués au conseil d'établissement**

- Marie-Josée Magny se propose, ce qui est accepté
- Julie Marceau se propose, ce qui est accepté
- Isabelle Parent se propose, ce qui est accepté

### **9.f Élection du représentant et du substitut au comité de parents**

Nous allons procéder à l'élection du représentant et de son substitut lors de la première rencontre du Conseil d'établissement qui aura lieu le mercredi 15 septembre 2021,

## **10. Question de l'assemblée**

Aucune question

## **11. Levée de l'assemblée**

CONSTATANT que l'ordre du jour est épuisé;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Marie-Josée Magny, parent, et approuvé par Maité Gouveia, membre du personnel et parent, il est résolu

DE CLORE l'assemblée générale du 8 septembre 2021 à 20 h 00.